

**MAIRIE DE CLAVIERS**

**83830 CLAVIERS**

Tél : 04.94.76.62.07

Fax : 04.94.76.75.74

**Arrêté temporaire de dérogation de tonnage 16T chemin Jacques Brel**

**N° 27/2023**

Le Maire de Claviers,  
Vu l'Article L2212-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le Code de la Route,  
Vu la demande du 03/03/2023 de Mme MOUGENOT Pauline  
Considérant la nécessité d'approvisionner l'exploitation agricole de Mme MOUGENOT  
au 366 chemin Jacques Brel 83830 CLAVIERS.

**ARRETE :**

**Article 1 :** Par dérogation aux prescriptions de l'arrêté du 26 juin 2007 - N°46/2007 - réglementant la circulation des poids lourds, le fournisseur SAS LAURENT MATERIAUX est autorisé à approvisionner avec 4 camions de fumier l'exploitation agricole de Mme MOUGENOT Pauline le 07/03/2023

**Article 2 : Un constat d'état des lieux doit être effectué avec le Garde Champêtre avant la première livraison et en fin des livraisons.**

**Article 3 :** Le Maire et le Garde Champêtre seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de faire respecter cet arrêté.

Fait à Claviers, le 06/03/2023  
Affiché en Mairie le 06/03/2023

Le Maire,  
Gérald PIERRUGUES



Monsieur le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Notifié le 07/03/2023